



Châtaignier

N°07
18/08/2023



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Magalie LEON-CHAPOUX
Union
Interprofessionnelle
Châtaigne Sud-Ouest
magalie.union.chataigne@gmail.com

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2022 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques** : grossissement du fruit
- **Tordeuses des fruits** : vol en diminution
- **Carpocapse des châtaignes** : augmentation significative des captures
- **Septoriose** : symptômes visibles sur quelques parcelles

• Stades phénologiques

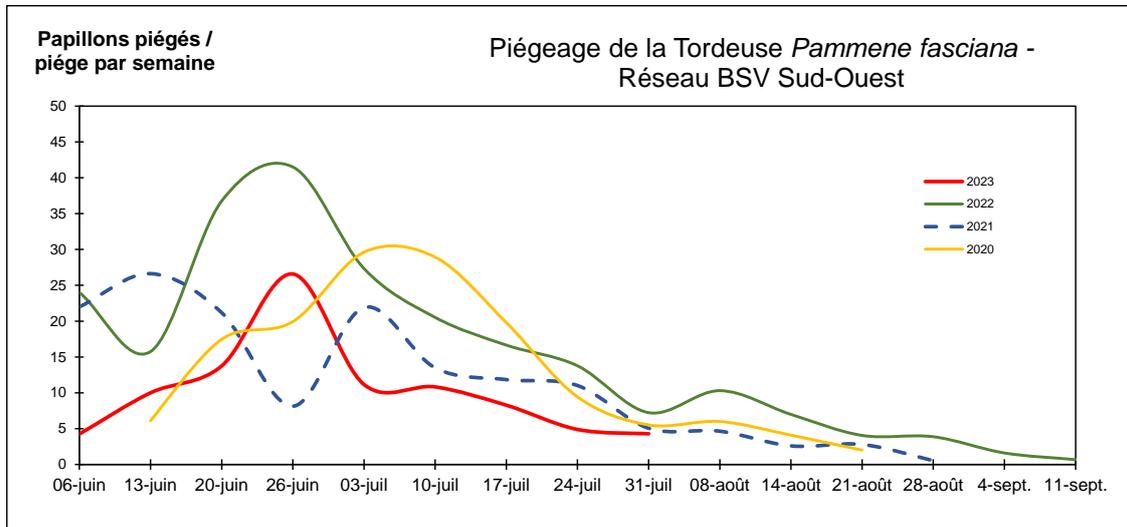
Tous les secteurs : **Stades BBCH 75f – Grossissement de la bogue.**

Amandes des châtaignes visibles sur toutes les variétés.

- **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)**

Diminution du vol.

Peu de larves visibles sur les bogues des parcelles du réseau mais le vol continu malgré tout. Intensité des captures très variable d'un verger à l'autre.



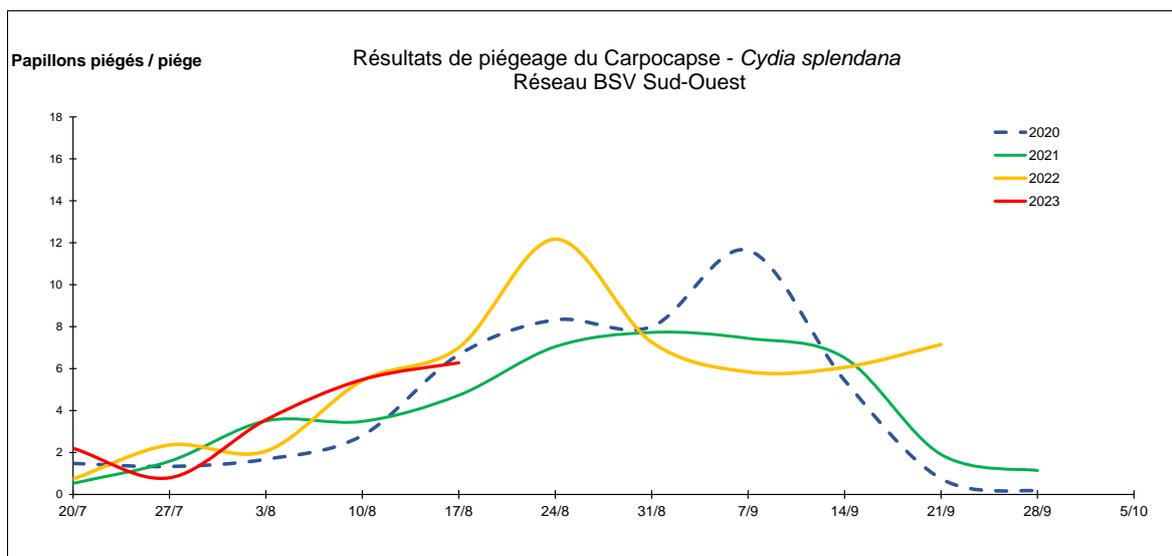
Éléments de biologie : Voir BSV précédent.

Evaluation du risque : Pontes et émergences des larves en cours.

- **Carpocapse de la châtaigne (*Cydia splendana*)**

Observations du réseau :

Progression importante des captures ces quinze derniers jours.



Papillon adulte (Image) de carpocapse de la châtaigne

(Cydia splendana) Crédit photo : INPN



A retenir dans ces suivis de vols :

1. **Une seule génération par an** (« univoltin », comme la tordeuse de la châtaigne), qui se développe chez nous **de fin juillet à fin septembre**.
2. **La ponte**, sur une feuille à proximité des bogues, **début 4 à 5 jours après l'accouplement des femelles**.
3. **L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte**.

La larve peut atteindre jusqu'à 12 à 16 mm et présente une couleur blanche ou rosée en fin de développement. Elle passe par plusieurs stades larvaires :

- *Le stade baladeur* : la chenille accède à la bogue en circulant sur le feuillage et les rameaux. Elle y pénètre jusqu'à l'intérieur de la châtaigne.
- *5 stades larvaires* : la chenille poursuit sa croissance dans le fruit pendant 40 à 45 jours, durant lesquels elle se nourrit de l'amande et creuse une galerie qui contient ses excréments.
- *À la fin de sa croissance*, la larve perce l'enveloppe de la châtaigne et s'enfonce dans le sol. Elle tisse un cocon (*hibernaculum*) et entre en diapause pour se métamorphoser l'été suivant.

Dégâts

Fruits véreux, particulièrement sensibles au développement des pourritures des châtaignes. Les pontes tardives peuvent entraîner des développements de larves dans les fruits commercialisés.

Evaluation du risque : Pontes et éclosion des larves en cours. Risque élevé.

• Septoriose (*Septoria castanicola*)

Des symptômes avec une intensité élevée ont été observés sur quelques parcelles en Corrèze et de façon anecdotiques sur quelques arbres dans d'autres parcelles.



**Symptômes de septoriose sur Bouche de Bétizac et Marigoule
Troche en Corrèze, 24 juillet 2023.
(Source : M. Léon-Chapoux, Chloris Arbo)**

Éléments de biologie

Les attaques débutent fin juin/juillet les étés particulièrement humides ou dans des parcelles en fonds de vallée où les rosées et brouillards sont importants.

Les symptômes ne sont visibles qu'au mois d'août.

Des variétés sont reconnues très sensibles notamment en Ardèche : Sardonne, Marron de Goujounac, Bouche Rouge, Maraval.

Sur les autres variétés quelques tâches peuvent se manifester mais sans grandes conséquences.

Quand les feuilles ont de nombreuses tâches qui apparaissent, celles-ci brunissent, les feuilles sèchent et tombent prématurément. Les fruits ne sont plus alimentés et sèchent à leur tour. La récolte est alors compromise.

Stratégies de lutte :

La protection commence dès le mois de juillet les étés humides.

Evaluation du risque – Septoriose

Risque élevé si les conditions humides persistent.

Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs :



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Abeilles- Pollinisateurs](#)

Note nationale Biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale Flore des bords des champs](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcausse, Chloris Arbo et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".